

Lors du vote du compte administratif					
Nombre de membres en exercice	19				
Nombre de membres présents	15				
Nombre de suffrages exprimés	16				
Votes	16	Contre	0	Pour	16

DELIBERATION
HESDIN L ABBE
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats					
Nombre de membres en exercice	19				
Nombre de membres présents	15				
Nombre de suffrages exprimés	16				
Votes	16	Contre	0	Pour	16

Envoyé en préfecture le 28/04/2023
 Reçu en préfecture le 28/04/2023
 Publié le 15/05/2023
 ID : 062-216204487-20230309-DLB_2023_01_01-DE

Date de la convocation 2 mars 2023
 Séance du 9 mars 2023 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence (1) de Mme Marie-France DIDRY, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par M. Thierry BENTZ, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		919 649,17 €	100 980,69 €		100 980,69 €	919 649,17 €
Part affectée à investiss		287 002,59 €			0,00 €	287 002,59 €
Opérations de l'exercice	1 168 034,98 €	1 373 939,74 €	915 831,31 €	971 929,91 €	2 083 866,29 €	2 345 869,65 €
Totaux	1 168 034,98 €	2 006 586,32 €	1 016 812,00 €	971 929,91 €	2 184 846,98 €	2 978 516,23 €
Résultat de clôture		838 551,34 €	44 882,09 €			793 669,25 €
	Besoin de financement		44 882,09 €			
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser DEPENSES		127 252,99 €			
	Restes à réaliser RECETTES		105 000,00 €			
	Besoin total de financement		67 135,08 €			
	Excédent total de financement					

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

67 135,08 €	au compte 1068 (recette d'investissement)
771 416,26 €	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations, tous les membres en exercice à l'exception de : Mrs Bruno MALLEVAEY (pouvoir donné à M. DE BOCK), Jean-François DESOOMER, absents excusés, Mmes Clémence HAMELLE et Bélynda FOURNIER, absentes



Pour expédition conforme,
Le Président (lors du vote du compte administratif),

Marie-France Didry

Marie-France DIDRY

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.
(2) En fonction des données communiquées par le comptable

Thierry BENTZ